

Muratori regarde cette dédicace comme une invitation aux passants à prendre soin du tombeau et à détruire les plantes parasites qui pourraient croître à l'entour. L'auteur de cette opinion n'a pas pris garde que l'*ascia*, figurée sur les tombeaux, n'est pas un instrument qui puisse servir au sarclage.

Reinezius pense que dédier un tombeau SVB ASCIA, signifie le consacrer à la personne dès le commencement de l'exécution du monument; c'est-à-dire lui élever un tombeau neuf et n'ayant jamais servi à personne; Mazochi partage entièrement cette opinion, qui est aussi celle de M. A. de Boissieu.

L'abbé Lebœuf croit que cette dédicace n'est qu'une consécration du tombeau et du lieu choisi pour la sépulture du défunt, en frappant avec l'*ascia* la pierre qui doit servir de monument sépulcral. Il regarde cette cérémonie comme une prise de possession.

M. Anatole de Barthélemy voit dans la dédicace SVB ASCIA un acte de consécration par lequel le défunt et le monument sont placés sous la protection des dieux infernaux.

Enfin, dernièrement, M. Sansas, de Bordeaux, émettant une opinion déjà produite au siècle passé par l'abbé de Tersan, et renouvelée il y a quelques années par feu l'abbé Greppo et Charles Lenormant, vient de publier un travail dans lequel il pense démontrer que l'*ascia* n'est autre chose qu'un symbole de christianisme (1).

Il est évident que M. Sansas, en publiant cet écrit remarquable, ignorait entièrement que cette idée eût déjà été émise par d'autres que lui. Mais il est juste de dire qu'il a développé son opinion avec beaucoup d'érudition,

(1) *Premières traces du christianisme à Bordeaux.*